

Conseil communal de Seraing 26 mars 2018

## SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LIEGE

Notons dès l'abord que ce travail méritoire a été menée AVANT l'adoption du CoDT et qu'il n'existe donc pas d'outil adapté prévu dans le CWATUPE.

Mais tout de même, ce document existe et mérite donc toute notre attention même s'il ne peut s'agir en l'occurrence que d'un document de références volontaires pour les communes qui l'adopteront.

Des mois de travail avec des représentants des collèges communaux (1) , des administrations communales et de représentants de l'administration wallonne (2) ont amené à ce rapport sur le Schéma de développement de l'arrondissement de Liège. Le résultat est un document costaud qui fait des propositions claires et cohérentes. Il vise, à travers les objectifs qu'il décline, à rendre à la métropole liégeoise les moyens de rayonner au-delà d'elle-même, de recommencer progressivement à compter en Europe.

La méthodologie employée , les diagnostics établis, la définition d'enjeux et d'objectifs clairs ...

Nous serions sans doute allés plus loin sur certains points, mais la perspective de voir globalement et collectivement aboutir ce document avec la force d'un texte approuvé à l'échelon supracommunal est en soi une avancée majeure !

Qui colle avec les réflexions, les propositions des écologistes de puis 30 ans.

Notons par exemple :

- la Structuration de la métropole via une politique des pôles et noyaux existants
- la Création et adaptation cohérentes des logements en fonction des besoins
- le Soutien à l'emploi productif et à l'économie marchande
- le Développement raisonné de l'activité commerciale

- la Mise en place d'une politique de mobilité hiérarchisée
- la Préservation des diversités paysagères et de la biodiversité
- la Valorisation touristique et culturelle
- la Conciliation du développement urbanistique et des défis environnementaux
- et la Promotion d'une gouvernance supra-locale

Nous le savons, les positions ne sont pas nécessairement unanimes au sein des partis, et particulièrement chez certains bourgmestres de la première et seconde ceinture : les objectifs de structuration de la métropole (par exemple activités et création de logements en fonction des besoins et sur base des vocations territoriales) ne leur conviennent pas et certains le font savoir.

Ce n'est évidemment pas le paradis sur terre et des confrontations persisteront (Soumagne centre commercial, etc.).

- La question de la gouvernance supra locale sera à surveiller de près :

**la voie de l'agence de développement territorial** est une piste qui retient particulièrement notre attention, la taille de l'arrondissement nous paraissant apte à répondre aux problématiques territoriales de façon pertinente.

La question se posera également quant à l'autorité de cette agence sur les nombreux acteurs territoriaux existants déjà (aéroport, Trilogiport, SPI, Foncière Liégeoise ...).

- Dans le même temps, nous le savons des dynamiques sont à l'œuvre au niveau de Liège Europe Métropole. Ok, sur le fond elles sont également novatrices et pertinentes. Mais il s'agit de veiller comme le feu sur le lait **aux complémentarités des démarches**. Elles ne doivent pas entrer en compétition mais se soutenir.

Relevons que beaucoup plus de moyens ont été attribués à Liège Europe Métropole, singulièrement au bureau d'étude français. Celui-ci a avancé sur la mobilité et a apporté un regard neuf, sortant du poto-poto liégeois.

Il ne faut donc pas fermer les conclusions de ce travail d'arrondissement, afin qu'il puisse évoluer avec les autres études provinciales en cours.

De même, il s'indiquera aussi de veiller à la **cohérence de la démarche avec celle que la Région Wallonne** devrait - un jour... - finaliser ...

A ce sujet, il est utile de relever que la Région met la dernière main actuellement un Schéma de développement territorial qui, le moins que l'on puisse dire, ne recueille pas l'unanimité tant il est vague et peu ambitieux.

Je peux dire, de première main puisque j'y suis administrateur, que le conseil d'administration de l'Union des villes et communes de Wallonie y est largement opposé (c'est tout récent, ce CA s'est tenu il y a 8 jours).

Revenant au Schéma d'arrondissement, gardons nous des **traditions baroniques, méfions nous des mauvaises habitudes** de saupoudrage !

L'essence même du document que nous discutons aujourd'hui est de travailler au bien commun sur le territoire de la métropole.

**Enfin, et cela n'étonnera personne, nos inquiétudes sur CHB persistent.**

Le document lui attribue une formule dite de « boulevard urbain ».

Outre le coût de ce projet, de ± 500 millions d'euros (le prix du tram ou le budget annuel des TEC !!!),

Il faut aussi ajouter à la réflexion les objectifs de la COP 21 et que d'autres mesures en matière de mobilité, bien plus durables, pourraient être mises en place avec ce budget.

Soyons donc clairs : nous soutenons la quasi totalité du Schéma de développement de l'arrondissement de Liège, et nous voulons éviter de focaliser l'attention sur CHB au détriment de l'ensemble du document.

Nous soutenons donc avec résolution le document qui nous est présenté ce soir.

Je vous remercie pour votre attention.

## **REPLIQUE SI ATTAQUE GVT WALLON AVEC ECOLO (Philippe Henry)**

La proposition qui avait été discutée au gouvernement auquel Philippe Henry participait - dans la tentative d'aboutir globalement sur le PUM - n'a jamais été approuvée, à cause justement d'un désaccord sur CHB. Le PUM n'existe donc pas officiellement.

- Cette proposition prévoyait que la liaison CHB soit réétudiée après la mise en œuvre réelle du tram, des travaux sur l'autoroute à Cheratte (80 km/heure – 4 bandes), et du REL, c'est-à-dire pas avant 2024.

Il ne s'agissait de toute façon pas de la valider.

Jean Thiel,

Chef de groupe au Conseil communal